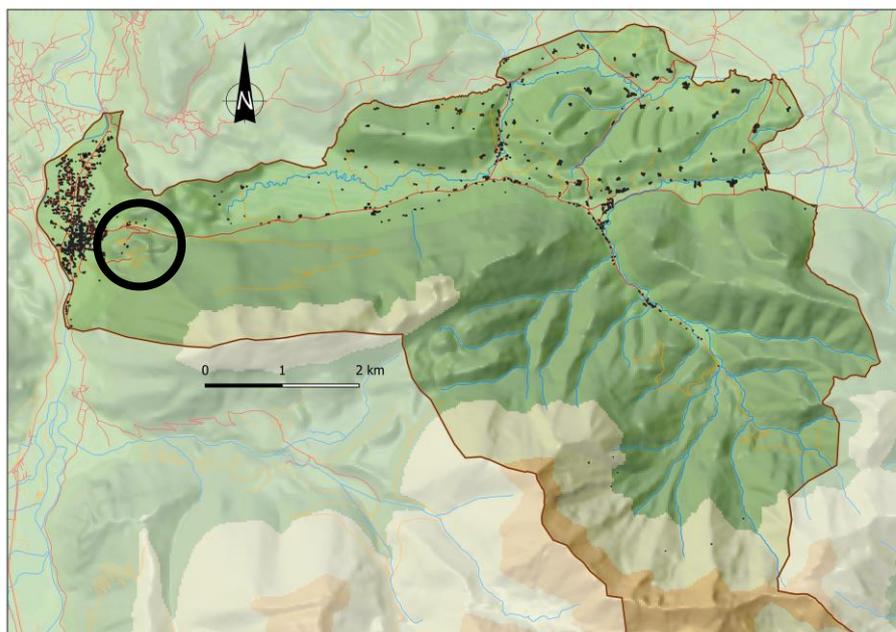


3. L'EXPOSÉ DES MOTIFS : LA MODIFICATION DU PERIMETRE DU SECTEUR NY



Localisation de la carrière sur le territoire communal



La carrière de Louvie-Juzon est exploitée par la société Daniel. L'extraction de matériaux sur ce secteur date depuis au moins l'entre-deux guerres. Mais son exploitation n'a pas été permanente. La reprise date de 1985/86 par la Société Lacrouts du groupe Lafarge (déclaration n° 85/IC/136 du 20 août 1985). L'accès actuel date de cette époque. La Société Daniel gère ce site depuis 31 mars 2016. De cette carrière, il est extrait du granulats de calcaire, essentiellement pour béton et constructions.

Exemples de produits extrait de la carrière de Louvie-Juzon

L'exploitation actuelle est proche de la fin dans son contour actuel. Aussi, afin de maintenir cette carrière, il est nécessaire de lui permettre de s'étendre. L'objectif de cette modification n'a pour d'autre objet que d'agrandir le périmètre réglementaire dans laquelle il est autorisé les constructions et installations nécessaires à l'exploitation des carrières (secteur NY de la zone N). Seul le périmètre est changé sur le document graphique réglementaire. Le règlement écrit n'est pas modifié.

L'agrandissement est prévu au Sud et à l'Est du site, soit dans la partie qui surplombe la carrière actuelle. Ce projet d'extension a fait l'objet d'une étude d'impact sur 2023 (étude 2024).

Le nouveau périmètre reprend des retouches du contour avant extension afin de tenir compte d'ajustement liés à une cartographie aujourd'hui géoréférencée et de la réalité du développement de la carrière. En effet, lors de l'élaboration du PLU entre 2010 et 2012, le fond cadastral n'était pas calé par rapport à la réalité du terrain. Aussi, il existe des distorsions.

Le périmètre actuel de la carrière couvre une surface de 16,77 hectares, le périmètre de la zone NY avant modification s'étend sur 17,24 hectares. Le nouveau périmètre sera de 22,84 Hectares, soit une augmentation de 5,60 hectares.

Cela doit permettre de prolonger l'exploitation pour plusieurs années. A la fin de son exploitation, le site sera réaménagé : plan ci-dessous.



4. LES CHANGEMENTS A APPORTER AUX PIECES DU PLU

Au vu de la modification à apporter, il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article L.153-36 du code de l'urbanisme, de modifier les dispositions du document graphique réglementaire du PLU jusqu'ici en vigueur.

Par ailleurs, conformément à l'article R.151-5 du Code de l'urbanisme, le rapport de présentation du PLU sera complété par l'exposé des motifs des changements apportés par cette modification.

Les changements apportés aux différentes pièces du PLU en vigueur font l'objet d'un document spécifique (document B), distinct du présent rapport de présentation.

5. LES INCIDENCES DU PROJET DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU SUR L'ENVIRONNEMENT

5.1 LA PRESENTATION DU PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE DE LOUVIE-JUZON

Ce chapitre présente une description synthétique du profil environnemental de la commune de Louvie-Juzon. Le profil environnemental est abordé sous différentes thématiques :

- la biodiversité ;
- le patrimoine paysager, bâti et architectural ;
- les risques, nuisances et pollutions ;
- les ressources naturelles.

En fonction de la localisation de la zone d'implantation du projet, certaines thématiques seront détaillées dans le chapitre suivant et des zooms cartographiques seront faits afin de mieux apprécier la sensibilité environnementale de la zone d'étude.

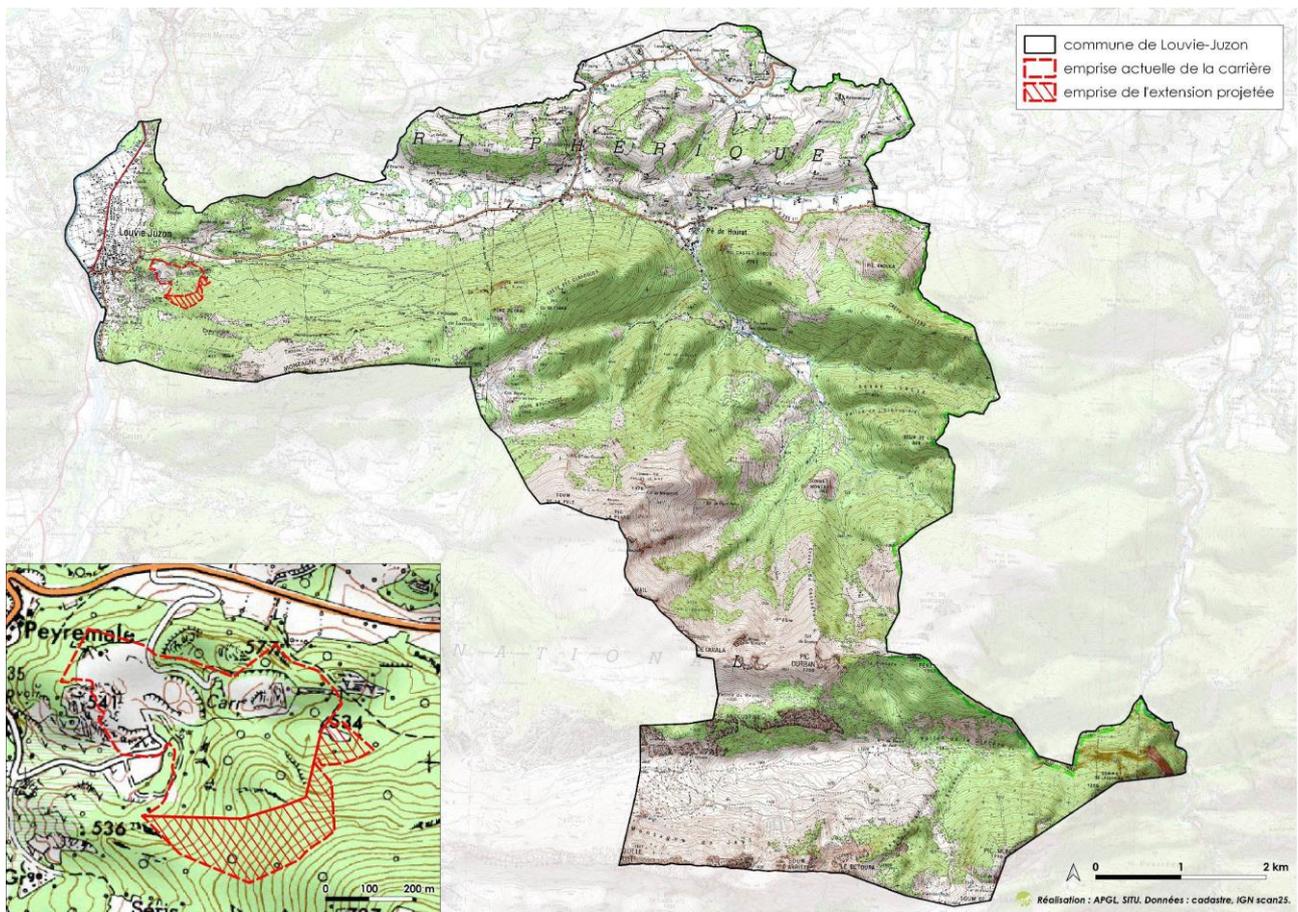
5.1.1. LE CONTEXTE TERRITORIAL

Louvie-Juzon est une commune du sud-ouest de la France située dans le Canton d'Arudy, le département des Pyrénées-Atlantiques et la région Nouvelle-Aquitaine. C'est une commune de montagne traversée par le Gave d'Ossau.

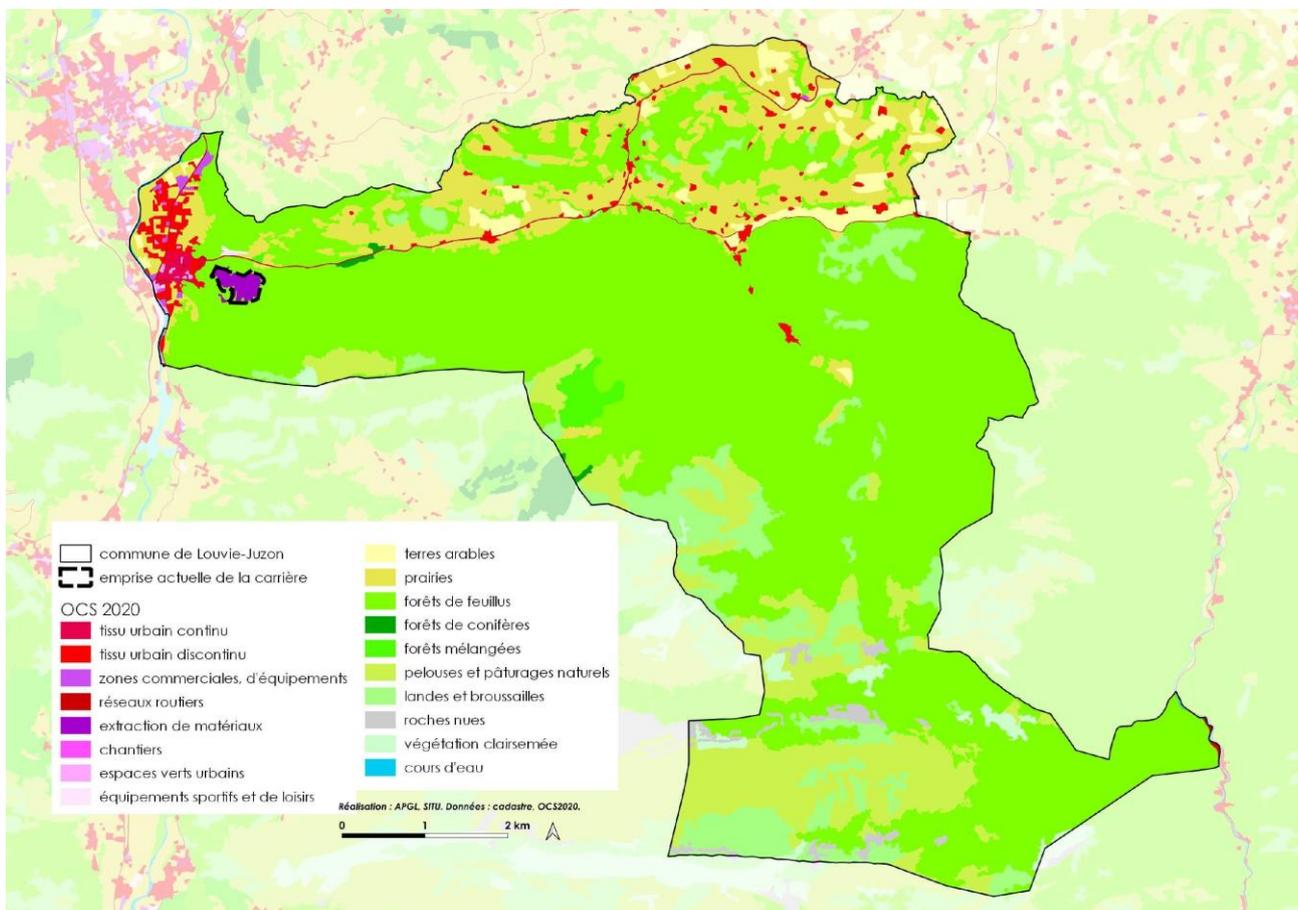
Avec les communes voisines d'Arudy et d'Izeste, Louvie-Juzon constitue le seuil de la vallée d'Ossau, entre espaces de piémont au Nord et massif pyrénéen au Sud. Le bourg s'est développé en rive du gave d'Ossau, à l'endroit où la conformation géographique locale (la montagne du Rey à l'Est et la crête de l'Azerque à l'Ouest) crée un effet de porte pour la vallée.

Vaste de 5565 hectares, le territoire communal comprend un important ensemble montagneux qui s'étend du versant Nord de la montagne du Rey à celui, plus au Sud, de la montagne du Jaüt, en englobant le vallon drainé par le ruisseau du Bazest. Cette petite vallée, parallèle à celle d'Ossau, occupe une grande partie du territoire communal. Elle est marquée à son embouchure sur le piémont par le hameau de Pédehourat, second foyer d'habitation après le bourg de Louvie-Juzon. Les confins Sud-Est de la commune bordent la rivière de l'Ouzom qui draine la vallée de Ferrières et marque sur une courte distance la limite avec le Département des Hautes-Pyrénées.

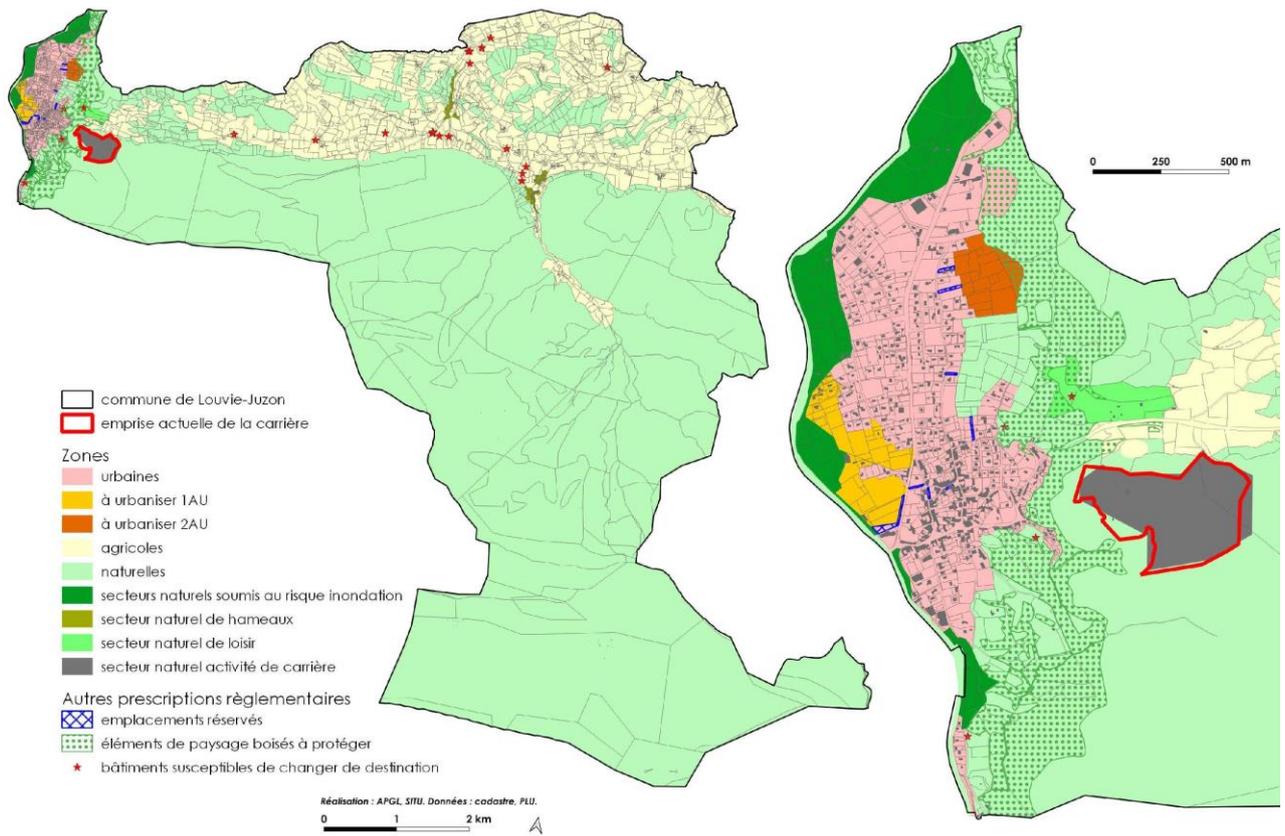
La démographie en 2021 s'établissait à 1063 habitants (derniers chiffres INSEE détaillés parus le 22/02/2024), en légère baisse depuis le début des années 2000, après une reprise.



Localisation de la commune de Louvie-Juzon et du site d'étude. Source : APGL, SITU.



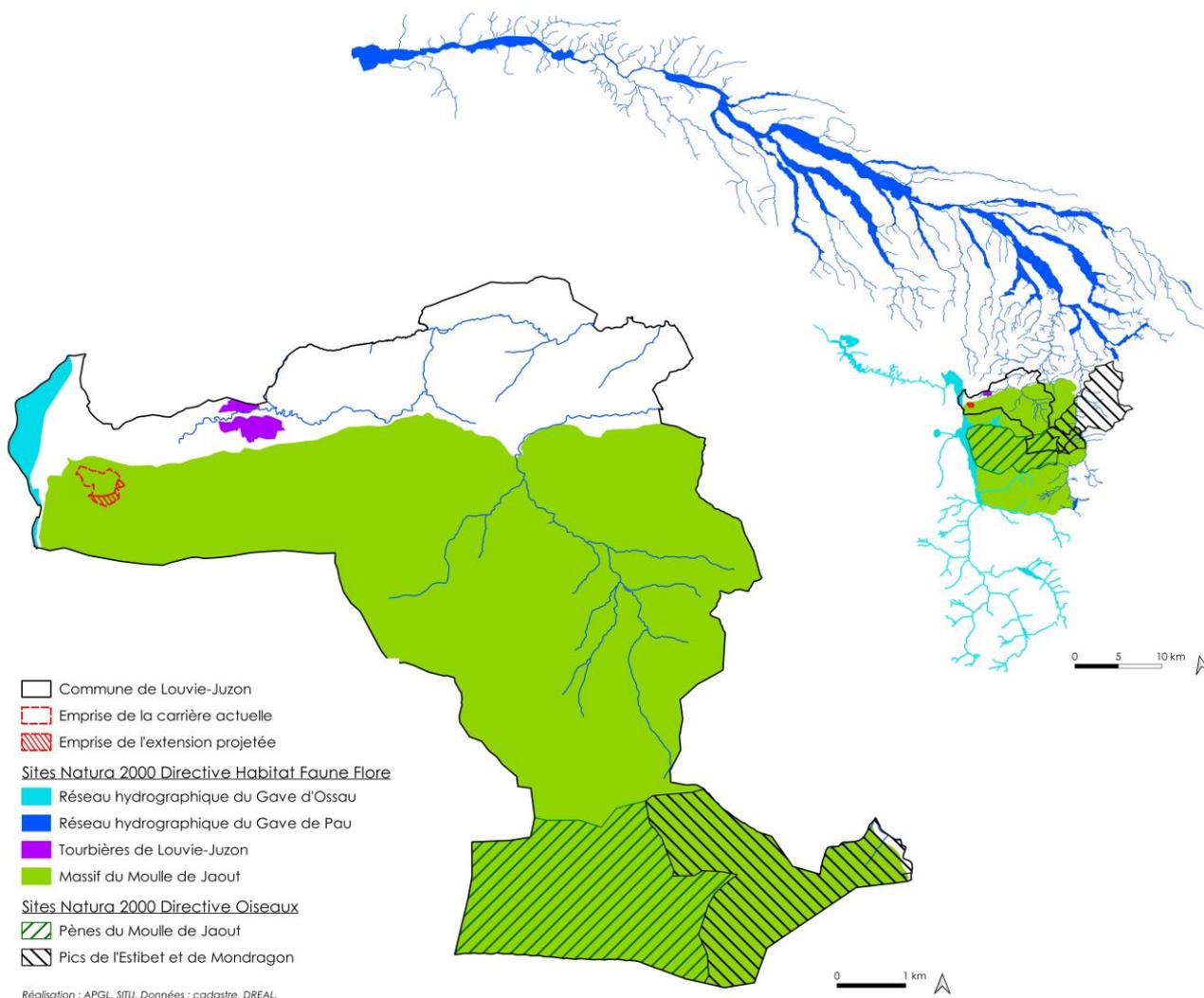
Référentiel régional de l'occupation du sol 2020 sur la commune de Louvie-Juzon. Source : APGL, SITU.



Le plan de zonage simplifié du PLU de Louvie-Juzon. Source : APGL, SITU.

5.1.2. LE RÉSEAU NATURA 2000

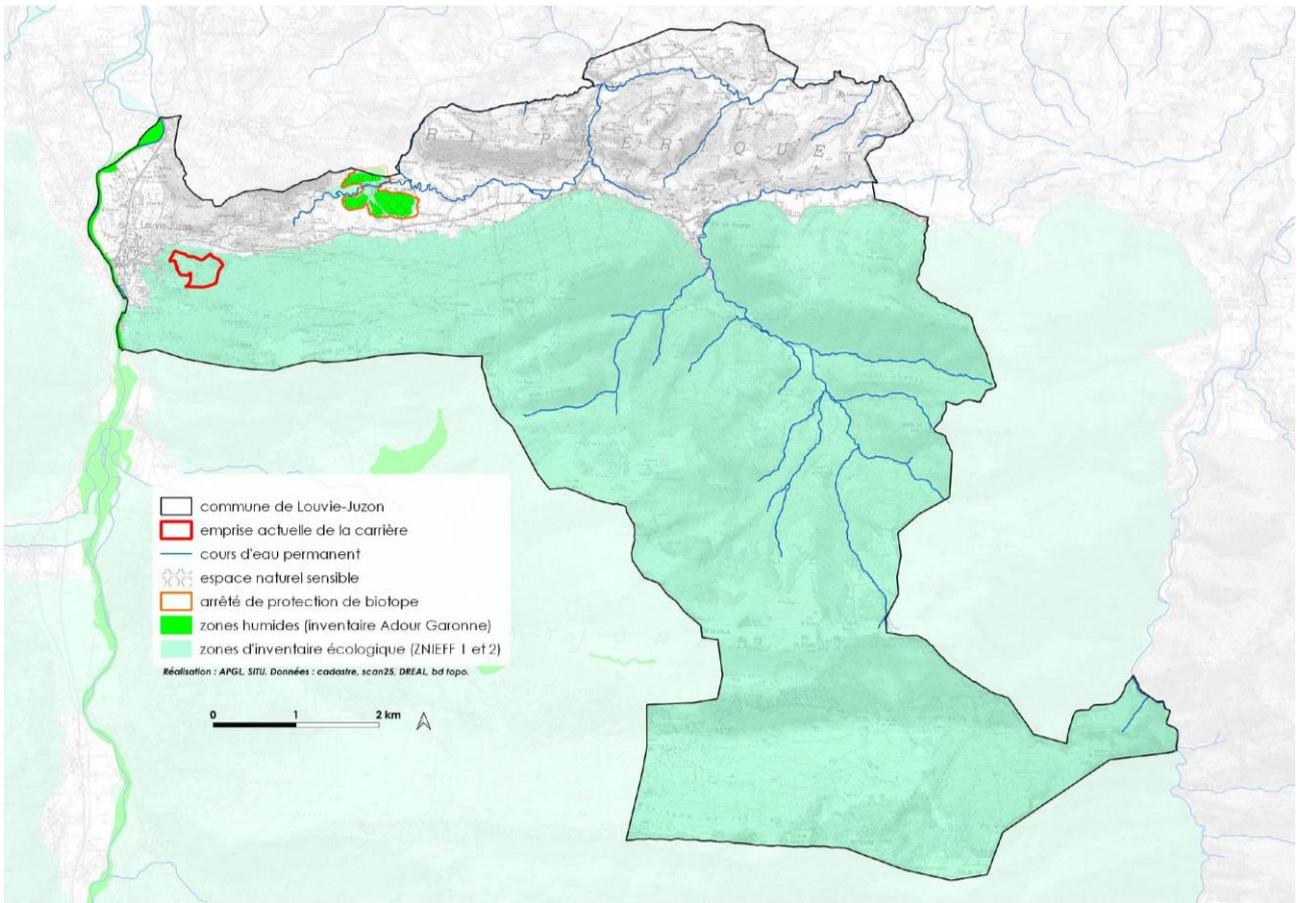
Directive Habitats Faune Flore	FR7200742 : Massif du Moulle de Jaout FR7200781 : Gave de Pau FR7200782 : Tourbière de Louvie-Juzon FR7200793 : Le Gave d'Ossau
Directive Oiseaux	FR7210089 : Pènes du Moulle de Jaout FR7212009 : Pics de l'Estibet et de Mondragon



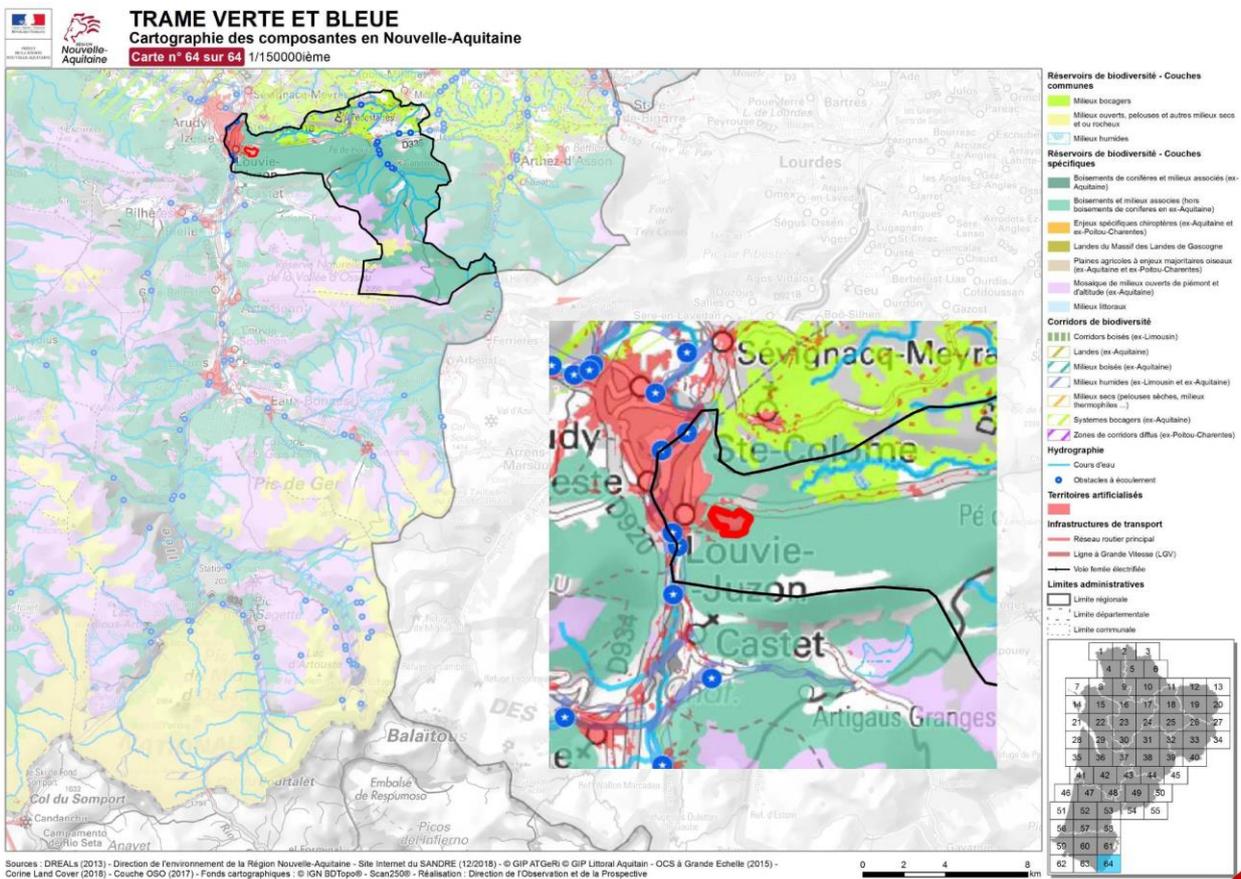
Les sites Natura 2000 sur la commune de Louvie-Juzon. Source : APGL, SITU.

5.1.3. LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE NATUREL

Réserve naturelle régionale ou nationale, parc naturel régional ou national	
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, Zone importante pour la conservation des oiseaux	<p><u>Les ZNIEFF de type 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 720008881 : Tourbière de Louvie-Juzon • 720030080 : Réseau hydrographique du gave d'Ossau à l'amont d'Arudy et ses rives • 720030067 : Pelouses ; landes et boisements du Pic Merdanson et du Pic Mondragon • 720008887 : Pic de Males Ores • 720030061 : Montagne du Rey, Pene Peyrau et crête des Garroques <p><u>Les ZNIEFF de type 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 720012972 : Réseau hydrographique du gave d'Oloron et de ses affluents • 720009049 : Vallée d'Ossau • 720008891 : Bassins versants amont de l'Ouzom (rive gauche) et du Beez
Arrêté de protection de biotope	Tourbières de Pédestarrès (17/06/2010).
Espace naturel sensible prévu à l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme	Tourbières de l'Auga (milieux aquatiques et humides).
Réservoirs/continuités écologiques repérés par un document de rang supérieur (SCoT ou SRADDET)	Le SRADDET Nouvelle Aquitaine relève l'intérêt du territoire pour les réservoirs de biodiversité des milieux boisés et des milieux ouverts de piémont et d'altitude. Le Gave d'Ossau est le cours d'eau majeur du territoire et constitue à la fois un réservoir et un corridor de biodiversité.
Zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation ou repérées pas un document de rang supérieur	La commune est concernée par des zones humides, notamment des boisements rivulaires le long du Gave d'Ossau et des tourbières (qui font l'objet d'un classement en site Natura 2000).
Forêt de protection / Espaces boisés classés	Il n'y a pas d'espaces boisés classés par le PLU.



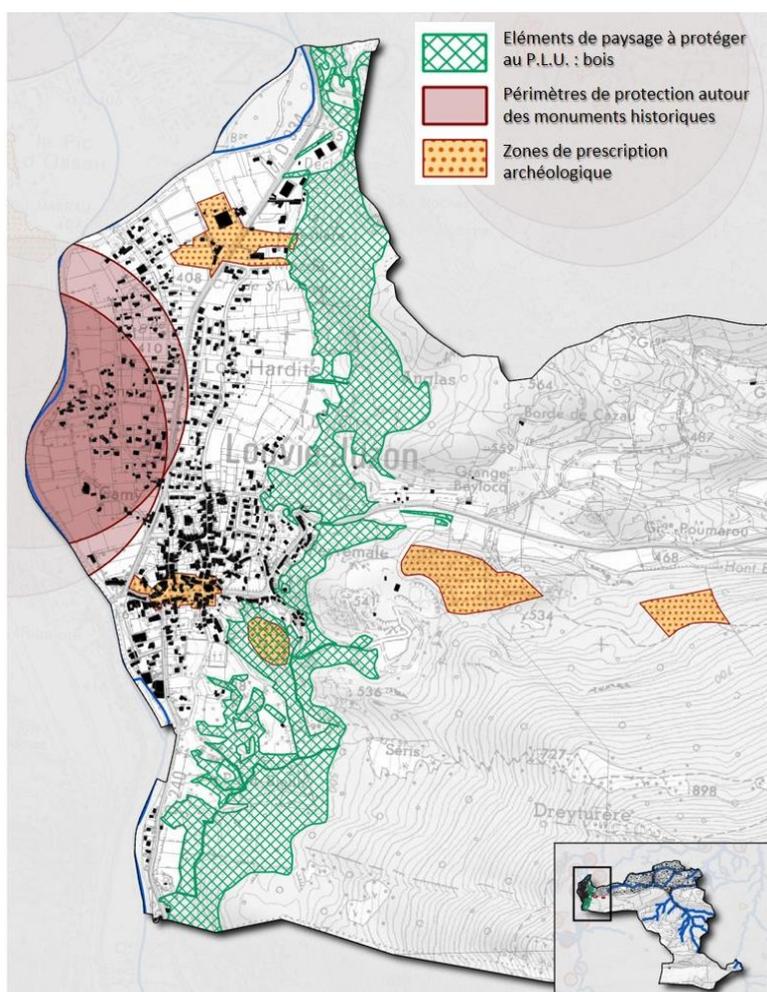
Le patrimoine naturel sur la commune de Louvie-Juzon. Source : APGL, SITU.



Extrait de l'atlas cartographique de la TVB du SRADDET. Source : APGL, SITU.

5.1.4. LE PATRIMOINE CULTUREL

Monuments historiques	La commune n'est pas concernée par la présence de monument historique, mais elle est concernée par les servitudes de protection des monuments situées sur la commune voisine d'Izeste (ancien pilori et château).
Eléments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO	
Zones de prescriptions archéologiques	La commune est concernée par plusieurs zones de prescriptions archéologiques : <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Vincent : habitat, Gallo-romain, et prieuré, Moyen-Age, • Le Bourg : château et bourg médiéval, • Camp de Louvie-Juzon : enceinte néolithique ou protohistorique, • Peyremale, carrières : cavités sépulcrales protohistoriques, • Grotte de Cuyalède : cavité sépulcrale protohistorique.
Sites inscrits et sites classés	
Site Patrimonial Remarquable	
Plan paysage	
Autres patrimoines bâtis communaux à préserver	Le PLU identifie des espaces verts à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme.



Le patrimoine culturel sur la commune de Louvie-Juzon. Source : APGL, SITU.